



DEMANDE DE MATERIEL ASSOCIATIONS

Cette fiche est éditée afin de vous servir au mieux.

Elle doit parvenir au service associatif **un mois avant la manifestation**. Une fois visée la fiche vous sera adressée en retour par mail.

Date de la demande	
Descriptif de la manifestation	
Date de la manifestation	
Lieu de la manifestation	
Association	
Nom du responsable	
Téléphone et heure où l'on peut vous joindre	
Adresse mail (Obligatoire)	

Liste du matériel mis à disposition :

Aucun autre matériel que celui indiqué dans le tableau ne pourra être mis à disposition. A charge de l'association si besoin de contacter d'autres communes ou organismes pour du matériel spécifique.

MATERIEL	NOMBRE	MATERIEL	NOMBRE
TABLE (2m environ 8 pers) (20 maxi)		CONTENEUR VERT (5 maxi)	
BANCS (2m 4 pers / 40 maxi)		CONTENEUR MARRON (5 maxi)	
BARRIERE VOIRIE (90 maxi 60 en Plan Vigipirate)		CONTENEUR JAUNE (5 maxi)	
GRILLE D'EXPOSITION (10 MAXI)		TAPIS DE PROTECTION 200*2m2	
BARRIERES HERAS (L : 3.5m h : 2m) 40 maxi		PRATICABLES (20 en tout / 14 ST et 6 VR) pieds 20 cm et 60 cm.	
PODIUM AVEC BACHE (6m x 4m)		PODIUM SANS BACHE (6m x 4m)	

Tournez S.V.P.

Transport du matériel :

-Les transports allers pour des manifestations ayant lieu le week-end seront effectués le vendredi précédent, les retours le lundi. 2 horaires sont proposés : 8h30 ou 13h30.

-Pour des manifestations ayant lieu en semaine, le transport aller se fera la veille, le retour le lendemain (Hors samedi et dimanche). 2 horaires sont proposés : 8h30 ou 13h30.

Les rendez-vous sont fixés aux ateliers municipaux.

La commune peut mettre à votre disposition un véhicule avec son chauffeur, **à charge pour vous de prévoir les personnes nécessaires à la manutention.**

Nom du bénévole référent :

Numéro de portable :

	JOUR	8h30	13h30	Lieu de départ	Lieu d'arrivée
TRANSPORT ALLER					

	JOUR	8H30	13h30	Lieu de départ	Lieu d'arrivée
TRANSPORT RETOUR					

OBSERVATIONS ET DEMANDES PARTICULIERES CONCERNANT VOTRE MANIFESTATION :

.....

.....

.....

.....

.....

Signature ou cachet
de l'association

PORDIC, le/...../20.....

Accord de principe du Maire
ou de son représentant

PORDIC, le /..... /20.....

Après accord du Maire, toute information complémentaire concernant le matériel doit être faite auprès de Laurence JUNCA au 02 96 79 07 28